Septembre 1920.

BULLETIN D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET DE BRONCHO-ŒSOPHAGOSCOPIE

Fondé par A. Castex

Publié sous la Direction de

Jean GUISEZ
Ancien interne des Hôpitaux de Paris

et

Paul LAURENS
Ancien interne des Hôpitaux de Paris

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :

Dr Paul RICHEZ

A. CASTEX

Jean ITARD

SA VIE, SON ŒUVRE

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille, 19

Jean ITARD
(1774-1838)

Notes sur
SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

André CASTEX
Médecin honoraire à l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris.

« Un homme qui fait honneur à l'homme ».

Je faisais dernièrement quelques recherches à la bibliothèque de l'Institution nationale des Sourds-Muets sur des questions qui les concernent spécialement.

Le hasard mit sous mes yeux une série de documents ayant trait à Itard qui fut, pendant trente-neuf ans, médecin de l'Institution nationale de Paris, de 1800 à 1838. Ma curiosité mise en éveil, je m'attardai à parcourir ces notes multiples et je vis se dresser une très belle figure de médecin et de philanthrope.

La génération actuelle n'en a guère retenu que le nom. J'ai pensé qu'il serait intéressant de faire sortir du silence des bibliothèques une des plus hautes personnalités de l'otologie française. C'est lui qui la rendit rationnelle en la débarrassant des procédés empiriques qui arrêtaient son essor. Ce m'a paru d'ailleurs un bon moyen de faire le point, en mesurant le chemin parcouru depuis une centaine d'années.

Pour exposer l'œuvre d'Itard, dans toute son ampleur, un in-octavo eût été nécessaire, mais à quoi bon réveiller des controverses périmées qui, par les progrès de la science, ont perdu de leur intérêt. Et puis qu'aurait dit mon éditeur si, par ces temps difficiles pour l'imprimerie, je lui avais porté un manuscrit volumineux ?

Je me suis donc borné à exposer les faits, sans prétendre aucunement au rôle de critique.

On trouve des renseignements sur Itard principalement

dans l'éloge lu à l'Académie de médecine par son ami Bousquet, le 1er décembre 1839, et dans une notice biographique due à Edouard Morel, professeur de la classe de perfectionnement à l'Institut royal des Sourds-Muets de Paris (1). Je m'excuse de ne pas donner toujours des indications complètes. La plupart font défaut dans les écrits que j'ai pu consulter.

Je suis heureux de rendre hommage à un prédécesseur illustre dans cette maison de l'abbé de l'Epée où j'ai pu, pendant vingt ans, m'intéresser aussi aux déshérités de l'ouïe, étudier, du point de vue médical et social, les diverses questions relatives à leur infirmité et recevoir, des Directeurs et Professeurs, les exemples d'une sympathie bien vite éprouvée par ceux qui approchent le monde silencieux.

I. **Années de jeunesse.** — Jean-Marc-Gaspard Itard naquit le 24 avril 1774, à Oraison, en Provence, situé aujourd'hui dans le département des Basses-Alpes. Ses parents étaient de modestes propriétaires.

A l'âge de huit ans, son père l'envoyait à Riez, chef-lieu du canton, sur le penchant du Mont Saint-Maxime, auprès de son oncle paternel, chanoine bénéficier de la cathédrale. Il fit ainsi ses études élémentaires au collège de Riez. Plus tard, il fut envoyé à Marseille chez les Pères de l'Oratoire pour y travailler sous la direction du Père Isnardy.

Les études terminées, son père le fit entrer, pour apprendre les affaires, dans une grande maison de banque à Marseille.

Nous sommes à la fin de 1791. L'Europe entière se coalise contre la Révolution française. La patrie menacée appelle sous les armes tous les Français de dix-huit à vingt-cinq ans.

Itard avait alors dix-neuf ans. « Que va-t-il devenir ? » lit-on dans son éloge lu à l'Académie. Son père et son oncle veillent sur lui. Avant de songer au salut de la patrie, les deux frères songent qu'ils n'ont qu'un fils, un fils qu'il faut à tout prix enlever aux hasards de la guerre. La trahison venait d'ouvrir aux Anglais les portes de Toulon. L'hôpital militaire transféré à Soliers était dirigé par le citoyen Vincent Arnoux (de Riez). L'abbé Itard lui adressa son neveu, le suppliant de l'employer dans le Service de santé, son neveu qui n'avait jamais mis les pieds dans un hôpital, ni ouvert un livre de médecine. »

Un Français de 1920 pourrait-il lire ces lignes sans froncer le sourcil ? L'embuscage sous la première République, plus de cent ans avant qu'il en fût parlé ! Mais il faut croire qu'il

(1) *Annales de l'éducation des Sourds-Muets et des Aveugles.* Année 1845.

y a des fautes heureuses, le jeune conscrit de 1791 devint chirurgien de troisième classe et ce titre décida de sa carrière.

II. **Le chirurgien militaire.** — La Corse venait de proclamer son indépendance et de rompre avec la métropole. Le Gouvernement français prépare une expédition pour contraindre l'île à rentrer dans le devoir. Larrey est nommé chirurgien en chef. Arrivé à Toulon, en attendant le moment d'embarquer, il organise des cours d'anatomie et de chirurgie. Itard s'empressa de les suivre et l'illustre chirurgien put apprécier à sa valeur le jeune élève qui plus tard le suivra à Paris.

Itard était alors attaché aux hôpitaux de l'armée d'Italie, dont le quartier général se trouvait à Toulon. Il fut même quelque temps chargé du Service de santé dans l'île de Port-Cros qui appartient au massif des Maures, en face d'Hyères.

Mais l'expédition en Corse avait été abandonnée. Larrey revint à Paris. Itard, n'étant plus attaché à l'armée d'Italie, ne voulut pas se séparer de son maître et peu après, il était nommé chirurgien de troisième classe au Val-de-Grâce.

En ce temps, l'Institution des Sourds-Muets venait de recevoir une nouvelle organisation par les soins de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur. Un jour survient un accident à un élève. Il faut un médecin. On va chercher Itard.

Il accourt, examine l'enfant, le soigne et assure sa guérison. L'abbé Sicard, le continuateur de l'abbé de l'Epée, était alors directeur de l'Institution. Il comprit la nécessité d'avoir un médecin attaché à l'établissement et, comme il avait eu vite fait d'apprécier les rares qualités du jeune chirurgien, le 31 décembre 1800, il le faisait nommer titulaire de ce poste nouveau.

Cependant Itard n'abandonna pas son service du Val-de-Grâce. Il y fut même promu, par voie de concours, chirurgien de seconde classe. Quelque temps après, il était nommé chirurgien-major au onzième régiment d'infanterie de ligne avec affectation à Bar-le-Duc. Obligé de quitter Paris et d'abandonner les Sourds-Muets, il décida d'envoyer sa démission au ministre de la Guerre.

III. **Médecin à l'Institution royale des Sourds-Muets. Premiers travaux. Le sauvage de l'Aveyron.** — Devenu plus maître de son temps, il en profite pour accroître ses connaissances médicales. Il s'enthousiasme pour les doctrines de Pinel. Le maître, à tournure d'esprit mathématique, s'indignait des variations de la médecine. S'inspirant des natura-

listes : Pline, de Jussieu, Buffon, il tenait que la médecine n'est qu'une branche de l'histoire naturelle.

Sur la fin de sa vie, Itard aimait à rappeler son engoûment pour l'auteur de la *Nosographie*, bien que l'expérience des années eût singulièrement attiédi son enthousiasme pour la doctrine.

Vivant au milieu des sourds-muets, il voulut les bien connaître et marqua de rapides progrès dans toutes les questions qui s'y rapportent.

Sa célébrité grandissante nous explique le choix qui le désigna pour l'étude d'un cas difficile dont il fut grandement question à cette époque. Je n'en parlerai qu'en passant, car cette étude doit surtout s'attacher au grand auriste que fut Itard.

Vers la fin de l'an VII, un enfant paraissant une dizaine d'années avait été arrêté dans les forêts de l'Aveyron, où on l'avait aperçu déjà quinze mois avant, complètement nu, vivant de glands et de racines. On le confia d'abord à une pauvre veuve du pays, mais, huit jours après, il s'évadait et retournait à ses montagnes où il erra six mois encore, exposé aux rigueurs de l'hiver. Un jour il se présenta de lui-même chez un habitant du canton de Saint-Sernin. Il fut repris et conduit à l'hospice de Saint-Affrique et de là à Rodez. Les journaux ne tardèrent pas à parler du « sauvage de l'Aveyron ». L'occasion n'était-elle pas unique pour contrôler sur lui la doctrine philosophique qui voit dans le sauvage l'homme primitif et dans l'homme civilisé un être dégradé. Le ministre de l'Instruction publique, de Champagny, pensa que l'enfant pourrait intéresser les sciences morales. Il le fit venir à Paris vers la fin de l'an VIII et remettre aux mains d'Itard, à l'Institution des Sourds-Muets. A vrai dire, cet être extraordinaire n'avait rien d'attrayant. D'une malpropreté repoussante, mordant ou égratignant quiconque le contrariait, il se balançait sans relâche, ne prêtant aucune attention, comme si ses divers sens étaient dénués de sensation.

Pinel déclara qu'il s'agissait, non d'un sauvage, enfant de la nature, mais d'un véritable idiot. Un idiot fugitif avait renchéri Esquirol.

L'opinion de son maître ne découragea pas Itard encore dans toute l'ardeur de sa jeunesse. Il avait vingt-cinq ans. Pendant quatre années consécutives, il se consacra à l'éducation de l'enfant. Acquis aux idées de Locke et Condillac, il s'attacha à développer les sens de son élève. Il lui bandait les yeux pour que l'oreille fut plus attentive. Il luttait de mille façons contre

son indifférence auditive à la parole humaine, source de tout progrès intellectuel.

En entreprenant l'éducation de cet enfant, Itard voulait étudier le problème du développement de l'intelligence humaine. Son effort ne fut pas stérile. Peu à peu, il parvint à rendre son élève plus sociable, à perfectionner ses sens, à développer en lui quelques idées, à faire son oreille sensible aux sons de la voix humaine et même à lui faire prononcer quelques articulations.

En 1801, après six années d'expériences, Itard consignait ses essais et ses résultats dans un ouvrage intitulé « *De l'éducation d'un homme sauvage ou des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron.* »

Ce mémoire adressé à M. de Champagny qui lui en avait fait la demande, fut soumis au jugement de l'Institut, qui donna son approbation aux travaux du persévérant éducateur. Il était impossible à l'instituteur, disait Dacier, le rapporteur, de mettre dans ses leçons et ses exercices, plus d'intelligence, de sagacité, de patience et de courage. »

Fort de ces suffrages, Itard poursuivit son œuvre, souvent avec succès, parfois aussi avec des mécomptes. Son élève, Victor, ainsi qu'il l'avait appelé, fit d'abord de notables progrès, mais il ne parvint pas à franchir les premiers degrés de la civilisation. Parvenu à l'âge d'homme, il ne pouvait être, sans inconvénients, maintenu dans une maison d'éducation. Son protecteur s'opposa à ce qu'il fut envoyé à Bicêtre. Il le mit en pension chez une dame Guérin qui avait été déjà sa gouvernante. C'est chez elle qu'il mourut, impasse des Feuillantines, au commencement de 1828.

Le système d'éducation auquel Itard avait eu recours se trouve exposé dans son « *Rapport sur l'état actuel du sauvage de l'Aveyron* », 1807.

IV. **Le traité des maladies de l'oreille et de l'audition.** — Tout en s'occupant avec zèle de l'éducation de son jeune Victor, Itard poursuivait ses études sur les oreilles. Jusqu'alors c'était dans Galien, Vésale, Fallope, Eustache, Duverney (qui avait montré l'anatomie à Bossuet), dans Morgagni, Scarpa et Cuvier qu'il était possible d'apprendre la constitution et la physiologie de l'oreille. Ses maladies, leurs causes et leur traitement étaient fort peu connus. Il s'attacha à les approfondir.

Ses recherches furent consignées dans son *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*.

Le titre de l'ouvrage ne fut pas sans surprendre un peu. Séparer les maladies de l'audition des maladies de l'oreille ? N'était-ce pas irrationnel ? Nous comprenons mieux aujourd'hui le bien-fondé de cette distinction. De même les maladies du larynx et les maladies de la voix sont deux parties distinctes dans la pathologie de l'organe vocal.

Le *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition* parut en 1821. Il est en deux tomes. Le tome I est consacré à l'anatomie, la physiologie et les maladies de l'oreille.

Dans la préface l'auteur croit devoir s'excuser « pour le petit nombre d'observations cadavériques dans les maladies qui, comme celles-ci, ne se terminent presque jamais par la mort ». La difficulté persiste encore de nos jours.

Dans ce tome I, on peut lire d'intéressants chapitres :

L'organe de l'ouïe chez l'homme et les animaux, d'après les recherches de Cuvier, chapitre de vaste érudition.

De l'otite interne. Itard entend par là l'inflammation de la caisse du tambour.

De l'otorrhée cérébrale, primitive si la suppuration cérébrale se fait jour par l'oreille, consécutive quand c'est l'oreille qui infecte le cerveau.

De l'atrophie et de la compression du nerf acoustique.

Le tome II est consacré aux maladies de l'audition. Je signalerai particulièrement les chapitres :

Sur l'exaltation de l'ouïe (ou hyperacousie), sur la dépravation de l'ouïe (ou paracousie), sur les anomalies acoustiques.

Ce tome II se termine par une troisième et dernière section, étude large et complète pour l'époque des diverses surdités et leurs causes.

L'ouvrage est écrit d'après 172 observations détaillées.

Il eut deux éditions : en 1821 et 1842. Il fut traduit en plusieurs langues et en 1828 valut à l'auteur le titre de membre correspondant de l'Académie impériale de Wilna.

Sa lecture reste intéressante encore par l'érudition, par les détails des nombreuses observations. Si on ne se laisse pas rebuter par la confiance d'alors dans les cataplasmes émollients, les injections sédatives, les sétons à la nuque, les saignées, voire les frictions générales aux feuilles d'orties fraîches, on arrive à des notions intéressantes sur les bouchons de cérumen qu'il faut (avait dit Morgagni) retirer comme une épée de son fourreau, sur l'absence du liquide labyrinthique constaté par autopsie après congélation, sur les surdités par métastase, (dans la goutte, en particulier), sur la paralysie du nerf acoustique, étude très clinique de la commotion labyrinthique.

Une importante question, nouvelle encore à cette époque et à laquelle s'intéressa beaucoup et très utilement Itard, c'est celle du cathétérisme et de l'introduction de médicaments dans les trompes d'Eustache et les oreilles moyennes.

La méthode avait été inventée en 1727 par Guyot, maître de poste à Versailles, qui avait imaginé d'introduire par la bouche un tube coudé dans la trompe pour en chasser « l'excrément de la lymphe », cause de surdité.

Avec Cleland, Deleau et Kramer, Itard fit voir que mieux valait introduire la sonde par la fosse nasale; surtout il en rendit l'emploi plus sûr en imaginant un cercle métallique mis sur la tête du malade et d'où descendait une pince qui fixait la sonde quand son bec avait pénétré dans la trompe d'Eustache.

Cependant la courbure à 135° de la sonde, courbure si essentielle, n'a pas été imaginée par Itard. Le mérite en revient à Gairal (Bousquet) qui prit pour juge l'Académie de Médecine et c'est Itard lui-même qui, chargé du rapport (1), reconnut sans hésitation les perfectionnements réalisés par Gairal.

Tout d'abord Itard n'utilisa la nouvelle méthode que pour injecter de l'air dans la trompe et le tympan; puis il eut recours aux gaz et vapeurs médicamenteux et enfin aux injections de liquides dans l'espoir de dissoudre et d'amener au dehors les mucosités causes d'engouement tubaire. Finalement, à la suite de nouvelles expériences entreprises avec Bergaud, il revenait aux simples douches d'air, leur reconnaissant de bons effets.

On trouve annexées au traité des maladies de l'oreille et de l'audition deux planches qui montrent sa sonde, vraiment un peu trop pointue, son frontal métallique pour maintenir la sonde en place, son spéculum à deux valves, sa poire à insufflation, ses conques acoustiques, qui se dissimulaient aisément sous le large bonnet de nos bisaïeules ; enfin son acoumètre composé d'une boule métallique qui venait heurter un petit anneau de cuivre. Une note, au bas de la page, nous informe que le capitaine Freyssinet avait adopté cet acoumètre pour mesurer l'audition des peuplades sauvages dans les terres australes.

V. Etudes sur les sourds-muets. — Son inclination dominante le ramène toujours à l'étude des sourds-muets.

Après le bénédictin espagnol du XVIe siècle, Pedro Ponce,

(1) *Mémoire de l'Acad. Royale de Médecine.* Paris, 1836, t. V., p. 525.

après Rodrigue Pereire, après les abbés de l'Epée et Sicard, il s'emploie avec zèle à l'art de les instruire.

Vivant au milieu d'eux, à l'Institution de la rue Saint-Jacques, il observe jour par jour leur état physique, intellectuel et moral.

Nous lui devons cette importante notion que le sourd-muet a rarement perdu tout à fait l'audition. De là lui vint dès 1805 l'idée de recourir pour eux à l'éducation physiologique de l'oreille. Il resta fidèle à cette méthode, encore qu'elle lui donnât des résultats incomplets. C'est que les sourds n'entendent pas cette musique de la parole qui parcourt une partie de la gamme et leur voix reste dure, sans modulation. En 1883, Husson, président de l'Académie de médecine, appuyait les conclusions d'Itard dans un rapport qui a pour titre : « De l'éducation physiologique du sens auditif des sourds-muets. »

D'après le degré de leur infirmité il répartissait les sourds-muets en cinq classes :

La première, peu nombreuse, formée des sourds de naissance qui entendent la parole pourvu qu'elle soit lente et adressée directement.

La deuxième classe comprend les demi-sourds qui perçoivent les voyelles.

La troisième se compose de sourds-muets qui n'entendent que la voix inarticulée.

La quatrième, insensible aux sons, n'entend que les bruits violents.

La cinquième comprend les cas de surdité complète.

Il s'attache surtout à développer l'audition chez les enfants qui avaient des traces d'audition. Par une éducation méthodique basée sur la physiologie, il parvint à accroître la perception des sons, sinon toujours le degré de l'audition même, car ce sont choses différentes. Puis il exerça les organes de la voix. Il avait en outre recours à la vision de ses élèves pour leur faire observer le fonctionnement de l'appareil vocal et c'est ainsi qu'il leur montrait en même temps l'articulation de la parole et la lecture sur les lèvres.

Sa méthode contenait en germe tout ce qui s'est fait depuis. Mais il faut dire qu'avant lui, Ponce et Bonnet avaient enseigné la parole aux sourds-muets, que John Bulwer, en Angleterre, avait défini la lecture sur les lèvres et Amman, en Hollande, combiné les deux méthodes.

Tout particulièrement, Itard étudia la surdité de naissance. Jusqu'alors on s'était contenté de cette opinion vague qu'elle était due à une « paralysie du nerf auditif ». Itard

voulut dégager cette inconnue et il put constater que, pour la surdité congénitale, comme pour la surdité acquise, les causes sont nombreuses et diverses. Il en conclut que les surdités de naissance ne comportaient pas un traitement unique et que surtout les insufflations d'air dans les trompes n'étaient pas un moyen certain de guérison.

« Ce serait un véritable miracle, disait-il, car il n'appartient qu'à la Divinité, qui a créé l'homme d'un souffle, de rendre d'un souffle la vie à ses organes. »

Pour les surdités acquises il avait remarqué qu'après l'âge de 8 à 10 ans, la parole se conserve, malgré la diminution plus ou moins grande de l'ouïe, à la condition que les parents ou des instituteurs s'emploient activement à entretenir la parole, faute de quoi le mutisme survient.

Il avait encore noté que, pour peu marquée que soit la surdité, elle empêche généralement ce qu'il appelait l'audition indirecte. Il entendait par là la faculté d'entendre, non ce qui nous est dit directement, en face, à la distance habituelle et par une voix familière, mais ce que tout interlocuteur peut dire à un autre ou ce qui se dit dans une conversation générale.

Il s'inscrivait en faux contre cette assertion de Hoffbauer (de Halle) que, chez les sourds-muets, les autres sens croissent en acuité par la privation de l'ouïe, mais il admettait que, chez eux, la vue, par son utilisation constante, devient plus apte à l'attention et à l'observation, d'où la difficulté d'éduquer des sourds-muets à mauvaise vision.

Il n'avait pas manqué d'envisager la surdi-mutité sous le rapport légal.

On peut lire avec intérêt son rapport au Conseil d'administration de l'Institution sur « Divers traitements tentés contre la surdi-mutité congénitale et accidentelle. » (23 février 1827).

Une autre question s'agitait encore à cette époque, qui pouvait intéresser les sourds-muets.

Déjà Jean Riolan (1577-1657), médecin de Marie de Médicis, ayant entendu parler d'un sourd-muet qui avait recouvré l'ouïe après s'être rompu le tympan par accident, avait conseillé de recourir à l'incision de la membrane. Mais ce fut seulement en 1800 que Cooper revint à cette idée et fit connaître quatre cas où l'incision du tympan avait rendu l'ouïe à des sourds-muets. Itard pouvait-il manquer de contrôler cette assertion ? En 1821, il crut avoir réussi, mais le résultat ne se confirma point ; de lui-même il fit connaître son insuccès dans cette nouvelle tentative.

Nous savons aujourd'hui que cette chirurgie ne pourrait qu'aggraver l'état de ces oreilles.

Il ne manquait aucune occasion de contrôler les moyens nouveaux proposés contre la surdi-mutité. Il y avait, à Bordeaux, un empirique qui prônait un spécifique à cet effet. Il s'agissait bien entendu d'un remède secret. Itard n'hésita pas à se le procurer pour un gros prix. Il eut au moins la satisfaction d'en montrer l'inanité.

VI. **Travaux de médecine générale.** — Itard ne versa pas dans la spécialisation excessive. Avait-il lu ce qu'en écrivait son contemporain Auguste Comte : « Elle fait des esprits très capables sous un aspect unique mais inaptes sous tous les autres. »

Il a laissé plusieurs études sur « quelques phlegmasies cérébrales présentées comme cause de fièvres intermittentes pernicieuses », sur le pneumothorax. Il a donné plusieurs articles au *Dictionnaire des Sciences médicales*, entre autres l'article « Hydropisie ». Il a enrichi de notes très intéressantes une *Hygiène domestique* de Willich et une *Médecine légale* de Hoffbauer (de Halle), qui a trait aux sourds-muets. Ses annotations nombreuses le montrent critique et pédagogue très averti.

Il y a encore de lui un *Mémoire sur le bégaiement* qui est à lire par les spécialistes, non seulement parce qu'il abonde en vues originales, mais aussi parce que l'auteur y a inséré d'intéressants détails sur l'historique de la question.

C'est, nous dit Itard, le ψελλιςμος (des Grecs), l'hæsitatio lingaœ (des latins). Il cite cet épigramme de Catulle contre un certain Arrius qui, sans doute, aspirait quelques sons, comme il arrive dans des cas de bégaiement :

Chommoda dicebat si quando commoda vellet
Dicere, et hinsidias Arrius insidias.

Comme traitement, au temps d'Hérodote, on allait consulter l'oracle de Delphes.

La réputation du médecin des sourds-muets grandissait et s'étendait au-delà de nos frontières.

Dès 1804, l'ambassadeur de Russie lui avait remis une bague de grand prix de la part de son souverain qui l'engageait, par des offres séduisantes, à venir se fixer à Saint-Pétersbourg. Itard refusa, se rappelant l'exemple de l'abbé de l'Epée qui, de même, avait décliné les offres de l'Empereur d'Autriche

Joseph II. A la fortune ils avaient préféré l'honneur de servir leur patrie.

En 1814, Itard avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur et, en 1821, membre de l'Académie royale de médecine, qui venait d'être fondée depuis un an (20 décembre 1820). Il était de la section de pathologie médicale, contemporain d'Andral, Bricheteau, Broussais, Récamier, Velpeau.

L'œuvre d'Itard n'est pas restée lettre morte, même pour les recherches les plus actuelles. Je dois à l'obligeance de M. Thollon, l'inspecteur très distingué des études à l'Institution nationale de Paris, d'avoir pu lire ce qui suit dans la récente *Pédagogie scientifique* de la doctoresse Maria Montessori : « Itard avait été le premier à essayer d'une éducation méthodique du sens de l'ouïe », page 15.

« Je me suis mise à étudier les œuvres d'Itard et de son élève Edouard Seguin. Je sentais le besoin de les méditer » (page 17).

« A l'origine de mon expérience pédagogique il y a une base expérimentale qui comprend les efforts assidus de toute la vie d'Itard et de Seguin » (page 20).

Cette attestation a son prix sous la plume de la dévouée fondatrice en Italie des « Casa dei bambini » qui, s'inspirant de la psycho-physiologie, est devenue une éducatrice des plus considérées.

Berjaud et Seguin ont été les élèves les plus connus d'Itard.

VII. **Dernières années.** — Itard était de taille moyenne et de complexion délicate. Au dire de ses contemporains, ses traits rappelaient ceux d'Henri IV.

Il y a dans les collections de la bibliothèque à l'Académie de Médecine, une gravure et une lithographie, qui représentent Itard. Le visage sérieux, l'œil songeur, le menton caché dans une haute cravate ne rappellent guère la physionomie joviale du Béarnais. Mais nous devons nous en remettre à ce que disaient ses amis (1).

Il était enjoué et spirituel. Sa parole brève et ses façons brusques lui donnaient quelque apparence de dureté, mais il avait le cœur excellent et se plaisait à faire le bien en cachette, donnant plutôt l'impression d'un bourru bienfaisant.

Il passait pour n'avoir pas le travail facile. Il lui fallait

(1) Le buste reproduit ici est dû à M. Fernand Hamar, statuaire sourd-muet de grand talent. Il se trouve au Musée de l'Institution nationale.

quelque délai pour concevoir et énoncer sa pensée mais, par l'application, il vint à bout de ces difficultés au point d'être resté parmi les écrivains médicaux les plus estimés.

Il n'allait guère dans le monde, n'appartenait à aucune coterie et se divertissait avec des travaux de menuiserie et de serrurerie pour lesquels il avait installé un atelier.

Il affectionnait aussi l'horticulture. Dans le jardin de l'Institution des Sourds-Muets il s'était créé un petit ermitage avec une chaumière russe où il aimait se délasser par la lecture ou dans la société de quelques amis.

Un jour, les besoins de l'Institution exigèrent le sacrifice de l'ermitage. Itard fut s'installer à Passy dans la villa Beauséjour. Bientôt la maison de campagne fut transformée en jardin anglais avec kiosque, grotte, fontaine et bosquets.

Ayant abandonné la pratique de la ville, il ne s'occupait guère plus que de ses élèves sourds-muets.

Mais sa fin était proche, car il était atteint d'une affection organique à crises très douloureuses qu'il supporta avec stoïcisme, « persuadé, avait-il écrit, que rien ne saurait soustraire l'homme aux tristes conditions de son existence qui sont de souffrir et de mourir » et s'étant, suivant la bonne règle, bien acquitté de l'existence, il s'éteignait le 5 juillet 1838, dans sa 65e année, à Beauséjour, commune de Passy.

Il avait vécu célibataire.

VIII. **Un beau testament.** — Le testament laissé par Itard témoigne hautement de son intérêt pour la science et de son attachement aux sourds-muets. Il a été publié dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine* (28 mai 1839, pages 924, 925, 926).

Il lègue d'abord une somme importante à partager entre des parents et son fidèle serviteur Charby. Il laisse un souvenir à chacun de ses amis : Rives, Husson, Esquirol, Bousquet.

Puis il dote richement l'Institution des Sourds-Muets. « Je lègue, dit-il, à l'Institution royale des Sourds-Muets de Paris huit mille francs de rente perpétuelle formant la plus grande partie de mon inscription sur le Grand-Livre, à la charge par son conseil d'administration, et sous l'autorisation et la responsabilité du Gouvernement, de créer une nouvelle classe, dite *d'instruction complémentaire*, et six bourses triennales gratuites d'admission à cette classe en faveur des six sourds-muets élus par concours parmi ceux des élèves de l'Institution qui ont fini le temps accordé à leur instruction. »

Ses observations et ses expériences poursuivies pendant

quarante ans lui faisaient tenir pour vérité démontrée que « presque tous nos sourds-muets, au bout des six années de leur instruction, se trouvent hors d'état de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ouvrages de notre langue ».

Et il ajoutait :

« Il résulte de là que, faute de pouvoir puiser dans ce vaste dépôt de productions de l'esprit et du cœur, le sourd-muet sorti de l'Institut reste toute sa vie au même degré d'instruction où l'a laissé l'enseignement de ses maîtres et, qu'en conséquence de ce fait, l'étude la plus fructueuse pour lui serait celle



JEAN ITARD

qui l'amènerait à lire intelligiblement et sans fatigue toutes les productions importantes de notre langue. Tel sera le résultat de la classe d'instruction complémentaire. Mais, pour que ce but soit atteint, une condition rigoureuse de son organisation doit être d'exclure l'emploi du langage mimique et de soumettre les élèves et le professeur à ne communiquer entre eux que par la langue en parlant soit oralement, soit par l'entremise de l'écriture. »

Il demandait enfin que cette classe fut confiée à un *professeur parlant* assisté d'un sourd-muet.

Ce cours qui s'est perpétué a pris le nom de cours Itard. Il admet chaque année six boursiers. Le visiteur qui, après avoir passé devant la statue de l'abbé de l'Epée, pénètre dans l'Institution, peut remarquer une plaque de marbre où est gravé le legs du généreux donateur.

L'Académie de médecine dont il était un membre très distingué ne fut pas oubliée dans son testament.

« Je lègue, disait-il, à l'Académie royale de Médecine, une inscription de mille francs de rente annuelle, cinq pour cent, pour fonder un prix triennal de mille écus (2.409 francs) décerné au meilleur livre ou mémoire de *Médecine pratique* ou de *Thérapeutique appliquée* et pour que les ouvrages admis à ce concours aient pu subir l'épreuve du temps, il sera de condition rigoureuse qu'ils aient au moins deux ans de publication. »

C'est le prix Itard qui a recompensé depuis un grand nombre de travaux.

Il léguait encore à la savante compagnie tout son arsenal chirurgical, la propriété de son *Traité sur les maladies de l'oreille et de l'audition*, lui confiant le soin d'en faire paraître une seconde édition, avec les nouveaux matériaux qu'il avait rassemblés dans ce but, mais malheureusement, les notes ne purent être retrouvées après sa mort, de sorte que cette seconde édition fut peu différente de la première.

Et comme toutes les dépenses couvertes, il restait une trentaine de mille francs, il en fit trois parts : une pour le bureau de charité du douzième arrondissement, la deuxième pour acheter des outils en faveur des élèves pauvres sortant de l'institution avec une profession mécanique et la troisième pour être envoyée au curé de Riez, qui devait la distribuer, en proportion du nombre de leurs enfants, aux dix paysans de la ville, vivant de leurs journées, et les plus chargés de famille.

Il prévoyait enfin :

Les frais d'une pierre funéraire « pour couvrir ma dernière demeure et l'indiquer à mes amis » ;

Les frais de son convoi, qu'il demandait des plus modestes et « les frais de maladie et honoraires généreusement payés à mes confrères ».

Je n'aurais pas voulu écrire les dernières lignes de cette notice sans avoir visité la tombe de l'homme excellent dont j'ai rappelé la carrière.

Au cimetière Montparnasse, dans l'allée principale, sur la droite avant d'arriver à la « colonne du souvenir », se voit une pierre tombale soulevée par quatre supports et sur laquelle sont gravés, entre une croix et une ancre, les noms, les titres et l'indication des œuvres principales de Jean-Marc-Gaspard Itard.

Les visiteurs passent indifférents devant cette tombe qui n'a rien pour attirer leur regard, mais, tous les ans, à la fête des morts, un groupe de jeunes gens vient y déposer des fleurs. Ce

sont les élèves du cours de perfectionnement. Ils n'oublient pas le maître généreux qui les a affectionnés jusque après sa mort.

Tels furent la vie et l'œuvre d'Itard. On ne trouvera pas excessif, je l'espère, que j'aie emprunté, pour le reproduire au commencement de cette étude, le jugement porté sur un Français des plus illustres.

ORLÉANS. — IMP. H. TESSIER